

## Domaine Santé

## Filière Technique en radiologie médicale

## Module optionnel obligatoire et approfondissement

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.3906.F.22

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : ☐ 1<sup>ère</sup> ☐ 2<sup>ème</sup> ☒ 3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 10

Type :

☐ Module obligatoire☒ Module optionnel obligatoire☐ Module facultatif☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☐ Module sur 1 semestre☐ Module sur 2 semestres☐ Semestre d'automne☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français☐ Allemand☐ Anglais

Champs d'activité dans les modalités suivantes :

☐ Radiodiagnostic (RDC)☐ Tomodensitométrie (CT)☐ IRM☐ Médecine nucléaire (MN)☐ Radio oncologie (RO)☒ Approfondissement☒ Optionnel

## 2. Prérequis

☒ Avoir validé tous les modules théoriques et pratiques de la 2<sup>ème</sup> année BSc ☐ Avoir suivi le/les modules ☐ Pas de prérequis☐ Autres :

## 3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.[https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents\\_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante\\_fr.pdf](https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf)Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1<sup>er</sup> février 2020).☒ Rôle d'expert-e☒ Rôle de leader☒ Rôle d'apprenant et de formateur-trice☒ Rôle de communicateur-trice☒ Rôle de promoteur-trice de la santé☒ Rôle de professionnel-le☒ Rôle de collaborateur-trice

Niveau attendu de progression et d'appropriation des 7 rôles

☐ Novice☐ Intermédiaire☒ Compétent

Objectifs généraux d'apprentissage

Voir documents :

- « Cadre de réalisation de la formation pratique de la filière Bachelor of Science HES-SO en Technique en radiologie médicale (TRM) – PEC 2022 »
- Contrat Pédagogique Tripartite (CPT)

## 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Périodes de formation pratique et/ou théorique de 6 semaines dans les institutions permettant une pratique professionnelle des différents domaines et modalités de la radiologie médicale.
- Confrontation aux différentes approches professionnelles et à l'interprofessionnalité
- Intégration dans l'équipe multidisciplinaire
- Approche des standards référenciés

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

- Pratique sous la supervision d'un(e) praticien(ne) formateur(trice) et des membres de l'équipe TRM, selon les modalités définies dans le CPT.

**Exigences de fréquentation :** Voir document « Cadre de réalisation de la formation pratique de la filière Bachelor of Science HES-SO en Technique en radiologie médicale (TRM) – PEC 2022 ».

---

**5. Modalités d'évaluation et de validation**

- Période : 6<sup>ème</sup> semestre

L'évaluation du module repose sur :

- A. Evaluation de la période de formation pratique
- B. Rapport de stage et/ou dossier à rendre, respect des délais et consignes

L'étudiant-e se doit de respecter les délais en vigueur.

Les conditions normatives, administratives et pédagogiques sont décrites dans le « Cadre pour la réalisation de la formation pratique clinique de la filière bachelor en Technique en Radiologie Médicale (TRM) de la HES-SO ».

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus.

---

**6. Modalités de remédiation et de répétition****Remédiation**

- ☐ Remédiation possible en cas de note Fx au module ☒ Pas de remédiation

**Répétition**

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

---

**7. Bibliographie principale**

- Cadre de réalisation pour la formation pratique de la filière Bachelor en Technique en Radiologie Médicale de la HES-SO
- Compétences relatives aux professions de la santé – FKG/CSS
- Plan d'Etudes Cadre Bachelor 2022 – Filière Technique en radiologie médicale TRM
- ASTRM - Association suisse des techniciens en radiologie médicale. (n.d.). *Profil Professionnel TRM*. Retrieved August 5, 2021, <https://www.astrm.ch/beruf/berufsbild>
- Mémoire de la HES-SO concernant la protection des données et les règles éthiques du 14.12.2005
- L'essentiel sur les droits des patients, brochure Sanimedia: [http://www.sanimedia.ch/pdf/droits\\_des\\_patients/ddp\\_romande.pdf](http://www.sanimedia.ch/pdf/droits_des_patients/ddp_romande.pdf)

---

**8. Responsable de module**

**Responsable :** E. Fleury

**Enseignants :**

- Référent-e-s HES de la filière TRM
- Praticien(ne)s formateur(trices) des lieux de la pratique et TRM de l'équipe de radiologie des lieux de formation pratique

Descriptif validé le 25 janvier 2025 par :

M. Barada  
Responsable de la filière